

Association Intercommunale Scolaire de Genolier et environs (AISGE)

CONSEIL INTERCOMMUNAL DU 29.04.2025

Rapport de la Commission de gestion et finances (CoGeFi)
sur le préavis 02/2025 relatif aux comptes Accueil de jour 2024

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Notre commission s'est réunie le 2 avril 2025 en présence d'Évelyne Fallet, présidente du CoDir, Paul Ménard et Pierre Hofmann, membres du CoDir « Service des Finances ». Nous les remercions pour leurs explications et réponses à nos questions. Gabriel Galibourg (St-Cergue), Noémie Dunand (Genolier) et Christophe Habisreutinger (Trélex) étaient présents pour la CoGeFi (excusés : Denis Berger (Arzier-Le-Muids), Nina Darricau (Givrins)). Les membres de la CoGeFi se sont préalablement réunis pour une séance le 25 mars 2025 (présents : Gabriel Galibourg, Nina Darricau et Noémie Dunand, excusés : Denis Berger, Christophe Habisreutinger).

Remarques préliminaires

Les comptes 2024 de l'AISGE Accueil de jour présentent un déficit de CHF 771'851. Le CoDir explique que ce résultat est dû à la répartition des charges en hausse sur toutes les structures, ainsi qu'aux exigences toujours plus élevées du Service cantonal de l'accueil des enfants (SCAJE). Les comptes 2024 présentés dans ce préavis 02/2025 permettent de statuer avec des chiffres concrets sur le déficit au 31 décembre 2024 de l'AISGE Accueil de jour et d'évaluer le coût de la professionnalisation de l'AISGE souhaitée par le CoDir.

La CoGeFi ne commentera pas chaque poste présenté dans les comptes de l'Accueil de jour 2024 et se concentrera sur les plus gros écarts entre cet exercice et l'exercice précédent pour apporter des éclaircissements sur la situation financière de l'AISGE Accueil de jour.

Présentation des chiffres

Pour rappel, le budget 2024 de l'AISGE Accueil de jour prévoyait un déficit de CHF 507'544. Les comptes 2024 ont finalement confirmé un déficit plus élevé de CHF 771'851, soit une hausse de CHF 264'307. Au niveau du personnel, l'AISGE dans son ensemble compte aujourd'hui quelque 170 collaborateurs (160 en 2023) et collaboratrices, dont 113 à l'Accueil de jour.

Comparatifs entre les structures de l'Accueil de jour de l'AISGE :

Structure	Comptes 2024	Budget 2024	Comptes 2023
Les Petits Écureuils (St-Cergue) – UAPE CHF -250 553	Charges : 1 243 469	Charges : 1'309'668	Charges : 1 183 989
	Recettes : 992 916	Recettes : 1'108'513	Recettes : 1 001 445
Les Petits Écureuils (St-Cergue) – NU/GA CHF -78 043	Charges : 1 136 892	Charges : 933'021	Charges : 943 475
	Recettes : 1 058 850	Recettes : 912'724	Recettes : 912 454
Les Relais des Mômes (Arzier) – UAPE CHF -113 580	Charges : 1 126 038	Charges : 1'120'158	Charges : 1 071 254
	Recettes : 1 012 458	Recettes : 1'094'368	Recettes : 997 198
Les Relais des Mômes (Arzier) – NU/GA CHF -58 401	Charges : 1 583 123	Charges : 1'431'350	Charges : 1 617 174
	Recettes : 1 524 721	Recettes : 1'480'410	Recettes : 1 674 703
La cour des Copons (Givrins) – UAPE CHF -114 221	Charges : 703 247	Charges : 718'594	Charges : 605 575
	Recettes : 589 026	Recettes : 593'690	Recettes : 561 422
Les Graines de Marmots (Trélex) – UAPE CHF -250 553	Charges : 1 173 281	Charges : 1'148'726	Charges : 1 128 560
	Recettes : 1 006 511	Recettes : 974'386	Recettes : 937 475
Les Graines de Marmots (Trélex) – NU/GA CHF +22 825	Charges : 1 075 741	Charges : 1'055'670	Charges : 1 023 774
	Recettes : 1 098 576	Recettes : 1'089'899	Recettes : 1 105 813
Centre aéré CHF -13 118	Charges : 192 051	Charges : 260'251	Charges : 180 808
	Recettes : 178 933	Recettes : 216'904	Recettes : 168 792
TOTAL	-771 851	-507'544	-395 308

Malgré les efforts mis en place tout au long de l'exercice 2024, notamment grâce au nouveau règlement du personnel et à l'engagement de personnel au sein des équipes éducatives et administratives en sous-effectifs à l'époque, le déficit s'est encore creusé. La stabilisation de la situation au niveau du personnel continue d'avoir un fort impact sur les comptes de l'Accueil de jour 2024. À noter que les projections 2025 pour l'Accueil de jour sont budgétées avec un déficit CHF 507'544.

Concernant les taux de fréquentation, les structures de l'AISGE affichent au 31 décembre 2024, un taux moyen de 86 %, soit environ 4.5 % de moins que lors de l'exercice 2023. Pour rappel, le seuil de rentabilité fixé par le RAT pour une structure d'accueil est de 85 %. Les taux de remplissage varient d'une année à l'autre et sont difficilement quantifiables à l'avance.

Taux de remplissage des structures en 2023 et 2024 :

Structures	Nombre places	Taux remplissage au 31.12.2024	Taux remplissage au 31.12.2023
Les Petits Ecureuils (UAPE) – Saint-Cergue +11.7 %	84	87.79 %	76.09 %
Les Petits Ecureuils (NU/GA) – Saint-Cergue -6.61 %	29	82.39 %	89 %
Le Relais des Mômes (UAPE) – Arzier -4.14 %	72	89.80 %	93.94 %
Le Relais des Mômes (NU/GA) – Arzier -0.57 %	44	86.43 %	87 %
La Cour des Copons (UAPE) – Givrins -19.39 %	60	82.39 %	101.78 %
Graines de Marmots (UAPE) – Trélex -11.62 %	84	85.65 %	97.27 %
Graines de Marmots (NU/GA) – Trélex -2.59 %	29	92.41 %	95 %
Centre aéré (UAPE) – Trélex	84	Non communiqué	Non communiqué
Moyenne		86.69 % (-4.75 %)	91.44 %

Pour rappel, le tarif d'accueil collectif préscolaire (prix de revient) pour une journée de garde complète se montait en 2024 à CHF 130, dont une partie est prise en charge par les communes. Au 1^{er} janvier 2025, le RAT a augmenté ses tarifs pour l'accueil préscolaire et parascolaire pour passer le prix de revient à CHF 142 par jour. Avec cette hausse, le RAT vise à restaurer la stabilité financière de l'ensemble de son réseau. Une hausse qui devrait par rebond avoir un impact positif sur les finances de l'AISGE Accueil de jour.

Analyse des chiffres

Nous présenterons ici les postes qui ont connu les plus fortes hausses et baisses par rapport au compte 2023 et au budget 2024. À noter en guise d'introduction que les revenus budgétés très proches des chiffres comptabilisés pour l'exercice 2024 (CHF -8904) n'ont pas permis de compenser les charges en hausse de CHF 256'404 par rapport au budget 2024, déjà déficitaire de CHF 507'544.

Charges

Les salaires administratifs (3112) ont baissé en 2024 de quelques CHF 70'000 par rapport aux CHF 533'442 budgétés. Cela s'explique notamment par une baisse de la masse salariale au niveau de la Direction administrative. Les salaires pédagogiques (3114) ont quant à eux fortement augmenté pour dépasser de CHF 714'600 le montant budgété. Les équipes en sous-effectifs ont été renforcées, ainsi que le pool de remplaçants en interne, ce qui a permis de moins faire appel à des services externes de remplacement. L'engagement d'accompagnants pour les camps scolaires a également contribué à la hausse du personnel, bien qu'il s'agisse de contrats à durée déterminée. À noter que les salaires en nature n'avaient pas été budgétés et représentent une dépense de CHF 111'230, mais qui est compensée au poste Retenue repas gratuits (431092) dans les revenus.

Les frais éducatifs (3202) ont baissé de CHF 70'765 par rapport au budget 2024 en raison notamment du gel des dépenses en fin d'exercice, impactant les sorties, l'achat de jeux, de livres et de matériel

de bricolage. Ce gel des dépenses a également impacté les frais d'animation (3205) qui ont baissé de CHF 43'013 par rapport au budget, privant les équipes éducatives de repas de fin d'année ou de fêtes au sein des structures. Ces mesures d'économie prises durant l'exercice 2024 ont permis de limiter le déficit, bien que la tâche de redressement s'annonce ardue.

Les frais informatiques Ofisa (3215) ont quadruplé par rapport au montant budgété de CHF 12'321. Ces frais sont notamment dû aux services de maintenance, de support, d'hébergement et aux licences. Pour ce poste, le CoDir n'a pas une grande marge de manœuvre.

Revenus

Les subsides (4110) ont été plus élevés que budgétés avec une hausse de CHF 41'132. Ces montants varient d'une année à l'autre en fonction des taux de fréquentation, de l'ouverture de nouvelles places de garde et autres facteurs difficilement prévisibles.

Les subventions communales (4111) ont baissé de CHF 281'486 et les frais d'écolages (4210) de CHF 181'485. Une fois de plus, ces montants varient selon le taux de fréquentation au sein des structures de l'AISGE.

À noter pour terminer que les produits divers (4310) ont augmenté de CHF 359'730. Une manne bienvenue, mais difficilement quantifiable dans le budget, puisque ces montants varient d'année en année.

Conclusion

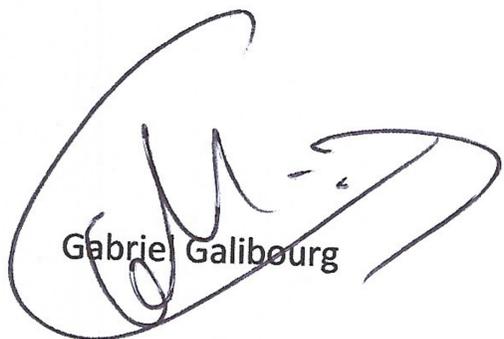
Grâce aux mesures prises depuis l'automne 2024 et celles à venir durant l'année 2025, le CoDir souhaite limiter le déficit pour les comptes de l'AISGE Accueil de jour 2025, voire à le rendre inférieur à celui budgété pour 2025. De plus, il espère pouvoir présenter un budget 2026 proche de l'équilibre.

La CoGeFi se réjouit de cette rectification de tir et encourage le CoDir, comme toujours, à poursuivre ses réflexions sur les coûts et sa politique d'économie pour les exercices à venir.

Au vu de ce qui précède, la Commission de gestion et finances vous recommande d'accepter les comptes 2024 de l'AISGE Accueil de jour tel que présentés.

Givrins, le 17 avril 2025

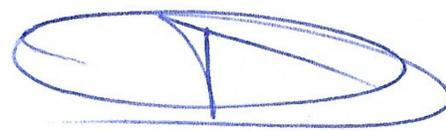
La Commission de gestion et finances :



Gabriel Galibourg



Denis Berger



Noémie Dunand



Nina Darricau (rapporteur)



Christophe Habisreutinger